

- Valide le projet de construction d'une quarantaine de logements sur plusieurs parcelles du centre-ville comprises entre le boulevard LEPOIVRE, les rues MASSENET, E. BRETON et J. JAURES et décide de confier à la société de promotion immobilière PROJECTIM la réalisation de ce projet de construction en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement),
- Modifie, suite à la demande de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) le plan de financement du dossier déposé au titre de l'appel à projet IEJ « l'orientation et le sport, voies principales d'insertion sur Courrières ».



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 MARS 2016**

Le Maire,



C.PILCH

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie ce mardi 29 mars 2016 à 19h, sous la présidence de Monsieur Christophe PILCH, Maire.

Etaient absents excusés et avaient donné procuration : M. DIEVART- H. FLUET – D. IANNONE  
Etaient absents : G. BLARY – A. BERTIN

Après avoir désigné Mme CHEVRY, secrétaire de séance, et approuvé le procès-verbal de la réunion du 21 mars 2016, l'Assemblée passe à l'examen des différentes affaires portées à l'ordre du jour.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- Prend acte des décisions prises par délégation dans le cadre de l'Art. L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Par 28 voix pour** (Mr PILCH ayant quitté la salle)

- Adopte sous la présidence de B. MONTURY le Compte Administratif 2015

Le C.A 2015 pour le budget principal se résume de la façon suivante :

- dépenses de fonctionnement :	13 087 132,69
- recettes de fonctionnement :	13 765 338,21
Soit un excédent de fonctionnement de	678 205,52
- dépenses d'investissement :	1 519 767,17
- recettes d'investissement :	1 422 470,00
Soit un déficit d'investissement de	97 297,17

L'excédent de fonctionnement cumulé de l'année 2015 est de 2 090 136,67 il sera reporté en totalité sur le budget 2016

Les restes à réaliser sont de 508 675,25 en dépenses et de 216 995,85 en recettes. Le solde d'exécution de la section d'investissement dégage un report excédentaire de 1 009 372,54.

**Par 27 voix pour et 1 abstention (J.L FOSSIER),**

- Procède à l'affectation définitive des résultats pour le budget principal,

**Par 28 voix pour,**

- Procède à l'affectation des résultats pour les budgets suivants :
  - Lotissement zone d'activités du Chemy
  - Cinéma Le Travelling

**Par 28 voix pour et 1 abstention (J.L FOSSIER)**

- Vote chapitre par chapitre le Budget Primitif 2016

Section d'investissement :

- Dépenses : 7 036 000 €
- Recettes : 7 036 000 €
- Après virement de la section de fonctionnement de 1 520 000,00 €

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 15 704 000 €
- Recettes : 15 704 000 €
- Avec un excédent de fonctionnement reporté de 2 090 136,67 €

**A l'unanimité,**

- Maintient pour l'année 2016, les taux suivants :

Taxe d'habitation : 16,23%  
Taxe foncière : 27,84 %  
Taxe foncier non bâti : 97,25 %

**Par 23 voix pour (P. ROUSSEAU, C. KUBIAK, M. DELECOLLE, J. DARLEUX, J.M PETIT ne prenant pas part au vote)**

- Vote les subventions allouées aux associations pour un crédit global de 100 556,12 €.

**A l'unanimité,**

- Décide d'allouer une subvention exceptionnelle aux 6 associations suivantes :

ASSOCIATION	MOTIF	MONTANT SUBVENTION
ASC Football	Déplacement aux Pays Bas	1 000 €
Handball	Déplacement à Dunkerque	440 €
Billard	Déplacement en seine maritime	450 €
Club de pétanque	Déplacement à Weissenthurm	1 342 €
Basket	Déplacement à Orchies	360 €
Comité des fêtes Louisiane	Déplacement scolaire à Olhain	250 €

- Prend acte de la liste des marchés supérieurs à 20 000 € HT passés en 2015,

- Autorise M. le Maire à solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2016 pour les travaux de rénovation d'une partie de la toiture de l'école J. Curie d'un montant 47 493,93 €, qui pourraient être subventionnés à hauteur de 25%,

- Se prononce favorablement sur le principe d'une cession de terrains d'environ 20 000 m<sup>2</sup> à la société PROJECTIM pour y réaliser un programme de construction d'environ 100 logements « voie Vochelle »,

- Autorise M. le Maire à solliciter une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Communes auprès de la préfecture du Pas-de-Calais pour les travaux de restructuration de la voie VOHELLE estimés à 240 000,00 € H.T,

- Autorise M. le Maire à solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de M. Philippe KEMEL, député de la 11<sup>ème</sup> circonscription, pour les travaux de rénovation de la voirie départementale rue Roger SALENGRO, qui se décomposent de la manière suivante :

- Travaux de voirie et trottoirs estimés à 387 904,50 € HT
- Mission SPS : 3 080,00 € HT
- Maîtrise d'œuvre : 22 858,33 € HT
- Renforcement de la défense incendie : coût estimé de 50 000,00 € HT